

# Protégeons notre rivière !

## Améliorons notre gestion des déchets

Les dépôts d'**encombrants** (pneus, meubles, électroménagers, etc.), de **remblais** (terres ou déchets de constructions) à proximité des rivières altèrent la qualité naturelle des berges et contribuent à la disparition de nombreuses espèces de plantes et d'animaux. Les **tontes de pelouses**, déposées le long des berges, sont également néfastes. L'herbe répandue dans les cours d'eau réduit la teneur en oxygène, étouffe la végétation des berges et colmate les fonds. A cet égard, les **sacs plastiques** sont aussi de véritables fléaux pour nos rivières.

## Respectons nos obligations en matière d'épuration des eaux usées

Aujourd'hui, trop nombreux sont les habitants qui évacuent encore leurs eaux usées dans un puits perdu, dans un fossé ou même, directement dans la rivière ! Le **Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique** (PASH Dyle-Gette) fixe le type de régime d'assainissement (collectif, autonome ou transitoire) pour chaque habitation. Sauf cas particuliers, toute habitation située dans une rue égoutée doit être raccordée à l'égout. Quant aux maisons isolées, un système d'épuration individuelle doit y être installé. Des délais de mise en conformité sont fixés. Renseignez-vous auprès de votre commune.

## Quelques conseils en matière de pesticides et produits toxiques

- Pensons aux alternatives : désherbage mécanique (ratissage, binage), désherbage thermique, recours aux surfaces semi-perméables pour les chemins et parkings (dolomie, dalles ajourées), tolérance vis-à-vis des plantes sauvages.
- En cas d'utilisation absolument indispensable, dosons correctement les produits.
- Évitions de pulvériser aux abords des bouches d'égouts, avaloirs. En outre, il est interdit de pulvériser à moins de 5 mètres du sommet des berges.
- Utilisons le parc à conteneurs pour l'élimination des produits toxiques (emballages et restes de produits).

## Quelques conseils pour nos déchets

- Préférons des sacs réutilisables ou paniers aux sacs en plastiques pour nos achats.
- Compostons nos déchets végétaux à domicile, à bonne distance des cours d'eau.
- Profitons des collectes sélectives.
- Déposons nos déchets (encombrants et déchets verts) au parc à conteneurs.

## Limitons l'usage des pesticides et autres produits toxiques

Les analyses montrent la présence, dans la Dyle et ses affluents, de résidus de **pesticides** aux effets néfastes pour la faune aquatique et les eaux souterraines. Les **fonds de peinture, vernis, solvants et huiles de vidange** sont également très dangereux. Tous ces produits toxiques se retrouvent dans les cours d'eau par écoulement ou suite à leur élimination dans les fossés, caniveaux ou toilettes. Cette pollution résulte en grande partie d'un usage inadéquat de ces produits.



## Contacts utiles

### Commune :

Grez-Doiceau (010 84 83 55)

### Gestionnaires du cours d'eau :

Région wallonne (010 22 54 31)

Province du Brabant wallon (010 23 62 51)

### Associations :

La Truite Grezienne (010 41 62 94)

Le Brochet de la Dyle (010 41 62 94)

Les Amis du Parc de la Dyle (010 86 29 76)

### Contrat de rivière Dyle et affluents

Centre Culturel du Brabant wallon

Rue Belotte, 3

1490 Court-Saint-Étienne

Tél : 010 62 10 53

Fax : 010 62 57 42

E-mail : contrat.riviere@cwbw.be



Le Contrat de rivière Dyle et affluents est soutenu par le Ministère de la Région wallonne, la Province du Brabant wallon et 14 communes du bassin versant de la Dyle.

Document réalisé par le Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière). Tirage : 3900 exemplaires. Rédaction : Mark Rossignol. Graphisme : Alain Sauvage. Mise en page et cartographie : Jean Cayron. Éditeur responsable : Olivier Van Hee, rue Belotte 3, 1490 Court-Saint-Étienne.



# Le Train



Une rivière qui coule à côté de chez vous...

Le Train et ses affluents contribuent à la qualité et à la beauté de notre cadre de vie. Néanmoins, dans nos pratiques quotidiennes nous participons, sans le savoir, à la dégradation de nos cours d'eau. Par des gestes simples nous pouvons aussi nous impliquer activement dans la préservation de la qualité de nos rivières. Le Contrat de rivière Dyle et affluents mène régulièrement des actions d'information et de sensibilisation au respect de nos rivières. Nous sommes tous concernés !

Ce feuillet d'information vous présente les différentes particularités du Train et de ses affluents. Il accompagne les panneaux signalétiques d'identification des cours d'eau présents dans tout le bassin de la Dyle. Vous avez certainement remarqué l'un ou l'autre de ces panneaux,

placés par votre commune. Financés par le Contrat de rivière Dyle et affluents, ces panneaux nous rappellent la présence de nos rivières, trop souvent délaissées.

## Qu'est-ce que le « Contrat de rivière Dyle et affluents » ?

Un contrat de rivière consiste à réunir l'ensemble des acteurs d'une même vallée en vue de définir un programme commun d'actions visant à préserver, restaurer et valoriser les cours d'eau et leurs abords. Les partenaires de cette démarche sont issus tant des pouvoirs publics que des mondes associatif et scientifique.

Les Contrats de rivière sont nés du constat de l'état de dégradation de nos cours d'eau et de la nécessité d'établir un dialogue concerté entre utilisateurs et riverains de nos rivières.

Le projet de **Contrat de rivière Dyle**, lancé au lendemain de la conférence internationale de Rio sur le développement durable, a été initié par 25 associations du Brabant wallon. Le 24 avril 1998, ce ne sont pas moins de **47 partenaires**, publics (dont 14 communes du bassin versant de la Dyle) et privés, qui ont ratifié le Contrat de rivière Dyle et affluents. Ce contrat aborde, au travers de son programme, 18 thèmes différents, déclinés en **76 actions**. Le Contrat de rivière agit également auprès des agriculteurs et entreprises de manière à rencontrer l'ensemble de ses objectifs.

Le Train



Le territoire du Contrat de rivière Dyle couvre **16 communes** du Brabant wallon, traversées par la Dyle ou l'un de ses nombreux affluents, pour un bassin versant d'une superficie de **668 km<sup>2</sup>** (partie wallonne). Il concerne plus de **200 000 habitants**.

La vallée du Train à Grez-Doiceau, c'est aussi :

Ry de Hèze

Le Glabais

Le Lambais

Ry du Champ de la Queue

# Une rivière aux richesses insoupçonnées !

Le Train prend sa source sur le territoire de Corroy-le-Grand (Chaumont-Gistoux). Il traverse ensuite les villages de Gistoux, Bonlez, Biez, Grez et, enfin, Archennes. Après un parcours d'environ 14 km, les eaux du Train se jettent dans la Dyle qui elle-même se jette dans le Rupel qui s'en va rejoindre l'Escaut.



Pose du collecteur le long du Train

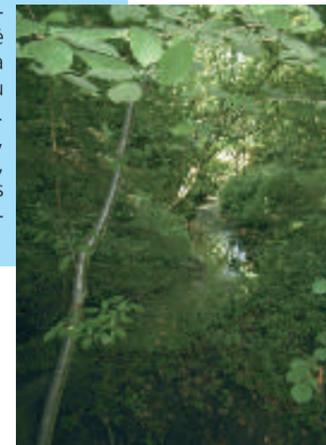
## Des eaux de qualité moyenne, en voie d'amélioration

Les eaux du Train présentent une qualité moyenne sur l'ensemble de son parcours, que ce soit à Grez-Doiceau ou à Chaumont-Gistoux. Si l'on s'en tient aux principaux cours d'eau du bassin de la Dyle, le Train est un de ceux qui présentent la qualité la meilleure. Son apport pour la Dyle est bénéfique car ses eaux diluent la pollution présente dans la Dyle. Entre chaque village, la rivière traverse des prairies, des bois et des zones humides, ce qui lui permet de développer sa capacité naturelle à éliminer la pollution (auto-épuration). Dans sa partie amont, à l'entrée de Gistoux, ses eaux sont de qualité moyenne. Sur l'entité de Grez-Doiceau, le Train bénéficie de l'apport des eaux de moyenne qualité du Glabais et du Piétrebaïs. Le Glabais tra-

verse des terrains non habités mais une partie des eaux usées de Longueville le rejoignent encore sans parvenir à la station d'épuration de ce village. Quant au Piétrebaïs, il ne semble pas souffrir de sa traversée du village du même nom, bien qu'il serve de réceptacle pour toutes ses eaux usées ainsi que celles de Chapelle-Saint-Laurent. La pose de collecteurs d'eaux usées dans la partie amont de la vallée du Train et dans la vallée du Ry du Pré Delcourt devraient améliorer significativement la qualité de l'eau du Train à Chaumont-Gistoux et, en aval, à Grez-Doiceau. Enfin, cette amélioration sera encore confirmée par la mise en service de la station d'épuration de Grez-Doiceau.

## Un patrimoine naturel à sauvegarder

Le vallée du Train à Grez-Doiceau, est jalonnée par différents sites naturels dont le plus intéressant est constitué par les prairies humides de Gottechain, en amont de la vallée du Lambais, et l'ensemble formé par la vallée du Beausart et le versant de la vallée du Piétrebaïs. L'ancienne sablière de la Hocaille, située à Archennes, est un autre site naturel remarquable. Cette sablière, inactive depuis peu, possède certains secteurs de falaises convenant à l'hirondelle de rivage. Le fond de l'excavation présente plusieurs zones humides.



Le Ry de Hèze en pleine nature

## L'état naturel du Train est relativement préservé

Sur le territoire de la commune de Grez-Doiceau, l'aspect du Train reste assez naturel, hormis dans le centre de Grez-Doiceau. À y regarder de plus près, on constate qu'une partie de la vallée du Train est urbanisée. Les berges naturelles du cours d'eau sont relativement préservées, avec d'une part, un tronçon de bonne qualité situé en aval d'Archennes et, d'autre part, des berges artificialisées dans le centre de Grez.



Le Train à Grez

Des feuillets d'information concernant les rivières environnantes (Dyle, Pisselet, Piétrebaïs et Nethen) sont également disponibles sur simple demande au Contrat de rivière Dyle et affluents (010 62 10 53).



## Les poissons du Train et de ses affluents

À hauteur de Grez-Doiceau, on compte 7 espèces de poissons dans les eaux du Train dont une majorité de chabots ainsi que des perches, loches franches et épinoches, des truites fario et arc-en-ciel provenant de déversements, et enfin, quelques goujons et gardons issus des étangs avoisinants. La présence du chabot, poisson sensible à la pollution, confirme la bonne qualité de ce cours d'eau.



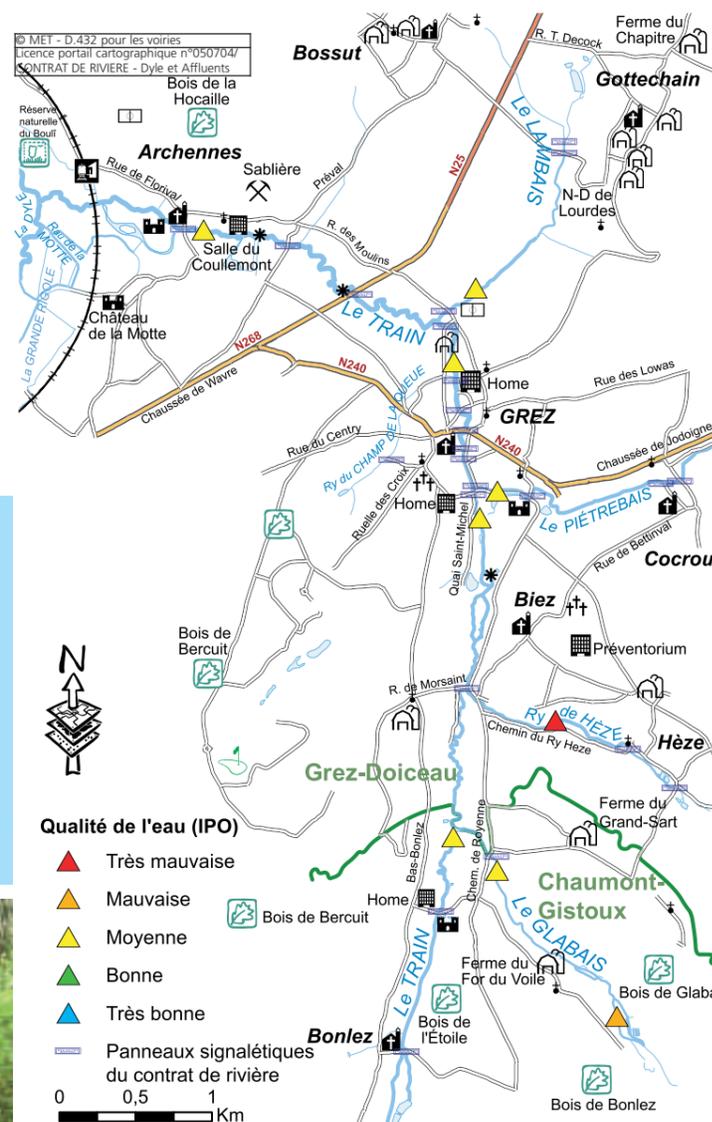
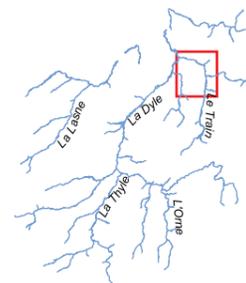
La truite fario ou truite de rivière (20-40 cm)



Le chabot, espèce protégée (10-15 cm)

Illustrations de P. J. Dunbar, Service Technique de la Province de Liège

Les « régates su l'éwe », extrait de Histoire(s) en Dyle



Le Lambais entre Gottechain et Grez

L'ensemble de ces informations a été récolté à l'initiative du Contrat de rivière Dyle et affluents auprès de nombreux partenaires. Le Contrat de rivière les en remercie vivement.

## Un peu d'histoire

Le Train, s'appelait jadis Archenne et Morte-Eau. Il a été appelé « Train » par une interprétation abusive du nom de la localité de Bonlez et, plus précisément, des deux parties qui la composent : Haut-Bonlez et Bas-Bonlez. En effet, au Moyen-Âge, on disait « Bonlez deseurtrain » et « Bonlez de soustrain », utilisant des adjectifs formés sur les prépositions *deseur* et *dessous* (du wallon *dezeûtrin* 'en haut' et *dessoûtrin* 'en bas'). Ces adjectifs, devenus désuets, ont été mal interprétés. On en a conclu que les noms complexes « Bonlez deseurtrain » et « Bonlez de soustrain », s'appelaient *Bonlez-sur-(le)-Train* et *Bonlez-sous-(le)-Train*. Cette interprétation erronée a donné son nom au Train.

Dès le Moyen-Âge, les activités artisanales se sont implantées le long du Train, participant ainsi à l'essor de la région. Comme patrimoine bâti, citons, entre autres, les moulins de Grez et du Pirroir, qui doit son nom aux anciennes carrières de grès situées en amont. Le terme « Pirroir » provient de l'ancien français *pierris*, et signifie 'terrain pierreux'. (d'après *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)

**Petite anecdote :** « Les « régates su l'éwe » réunissaient les habitants de Grez-Doiceau le long des berges du Train. Ces régates consistaient en une course sur la rivière dans des cuvelles, sorte de tonneau en bois. La principale difficulté était de tenir en équilibre... Tous les participants avaient un morceau de planche comme pagaie mais, avec le courant de la rivière, les culbutes ne manquaient pas. » (in *Histoire(s) en Dyle*, Centre culturel du Brabant wallon, 2005)

